

PATRICE BRUN

LA STÈLE DES CÉRÉALES DE CYRÈNE ET LE COMMERCE DU GRAIN
EN EGÉE AU IV^o S. AV. J.-C.

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 99 (1993) 185–196

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

LA STÈLE DES CÉRÉALES DE CYRÈNE ET LE COMMERCE DU GRAIN EN EGÉE AU IV^o S. AV. J.C.¹

La "stèle des céréales" de Cyrène² est sans doute le document le plus intéressant que nous ait légué l'Histoire grecque sur la question de l'approvisionnement en grains du monde égéen. Ce document a été à maintes reprises exploité tant pour l'analyse du commerce des céréales en Méditerranée³ que pour l'étude du phénomène des disettes dans l'Antiquité⁴ et je souhaiterais ici bien plutôt présenter quelques réflexions sur les îles de l'Egée qui ont bénéficié des importations cyréniennes.⁵ Non point tant sur la situation qui a pu pousser ces cités à importer du blé de Cyrénaïque, puisque, en l'absence d'autres témoignages, il n'est pas possible de trancher entre diverses hypothèses qui ne sont d'ailleurs pas exclusives les unes des autres: habitude ancienne (c'est une possibilité trop négligée), mauvaises récoltes successives, élévation du prix par accroissement de la demande (rôle de l'armée d'Alexandre en campagne), pratiques spéculatives menées par Cléomène de Naucratis.⁶ Les réflexions que je propose dans cette note sont d'une ambition plus mesurée et concernent avant tout la situation dans le cadre égéen des îles mentionnées sur la stèle.

Que le mer Egée ait vu sillonner depuis l'époque archaïque les navires transportant les grains est un fait bien connu: les blés sicilien, pontique et égyptien aboutissaient aux V^o et IV^o

¹ Cet article a été présenté initialement sous la forme d'une communication dans le cadre d'un séminaire du Centre Georges-Radet à l'Université Michel-Montaigne de Bordeaux. Que mes collègues, A.Bresson, P.Debord R.Descat et B.Gallet, soient ici remerciés de leurs réflexions et conseils.

² SEG, IX, 2 (= Tod, II, 196). Voir en dernier lieu le texte dans A.Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris, 1987, p.30-33 (avec une carte représentant les cités bénéficiaires) et dans G.Marasco, *Economia e storia*, Viterbo, 1992, p. 12-14, qui donne d'excellentes photographies de la stèle, sur lesquelles nous reviendrons. La date la plus couramment admise pour la transcription de cette stèle est 330-326, par référence à des crises frumentaires attestées en Grèce à ce moment-là: Dém. LVI, 7; [Dém.] XXXIV, 39; XLII, 20, 31; SIG³ 304 (= C.Schwenk, *Athens in the age of Alexander*, Chicago, 1985, n° 68). Voir néanmoins infra et n. 14 et 31 pour une hypothèse plus haute. A l'opposé, R.Pezzano, "Atene, il grano e la stele cirenaica", *GFF*, 8, 1985, p. 103-122, est partisan d'une datation plus basse, entre 322 et 317. Faute d'éléments véritablement nouveaux, il est peut-être prudent de rester en phase avec les sources les plus connues et les plus fiables: G.Marasco, p. 19-37, reprend le dossier et aboutit, avec de bons arguments, à la date de 330/29.

³ L.Casson, "The grain trade of the Hellenistic World", *TAPA*, 35, 1954, p. 168-187.

⁴ P.Garnsey, *Famine and food supply in the Graeco-Roman World*, Cambridge, 1988, p. 159-161.

⁵ Don ou vente à prix "normal" quand, à la même époque, le prix du blé connaît une hausse significative et spéculative (Dém. LVI, 7)? Il est préférable de se rallier aux conclusions de A.Laronde, *Cyrène*, p. 32-33, qui éliminent l'hypothèse du don. Voir cependant infra et note 68 pour une vision plus large de la problématique.

⁶ Dém. LVI, 7-10; [Arist.] *Econ.* II, 1352a-b. Ces trois dernières hypothèses sont celles retenues par W.W.Tarn, *CAH*, VI, p. 448-449. Pour une étude historiographique de la question et des analyses nouvelles, cf. G.Marasco, *Economia e storia*, p. 39-52.

siècles au Pirée. Mais ce serait idéaliser de façon par trop systématique la vie insulaire que de croire à une auto-suffisance agricole permanente même si l'insularité devait créer des réflexes autarciques assez compréhensibles.⁷ A preuve, et pour nous limiter au seul IV^e siècle, un certain nombre d'inscriptions attestent la réalité de l'importation de céréales par des îles de l'Égée. C'est le cas par exemple de Mytilène qui assurait seule au milieu du IV^e siècle son ravitaillement en blé du Pont par des accords directs avec les dynastes du Bosphore.⁸ Toujours vers le milieu du siècle, un document d'Andros honore un certain Antidotos, probablement Athénien, qui a permis l'importation de blé dans la cité.⁹ Les autres textes sont postérieurs à l'hégémonie athénienne et datent du dernier tiers du IV^e siècle. Ainsi, Amorgos,¹⁰ Samos¹¹ et d'autres îles de l'Égée¹² offrent-elles la trace d'un tel commerce de nécessité puisque c'est la disette (*sitodeia*) vaincue qui est la raison première de l'érection de la stèle.

Les cités représentées sur la stèle - par ordre non géographique mais quantitativement décroissant - qui nous intéressent sont Rhodes (30 000 médimnes), Thèra (15 000), Kythnos (10 000) Cos (10 000) Paros (10 000) Kéos,¹³ Egine (10 000 en deux livraisons de 5 000 médimnes), Astypalaia (5 000). Sans doute est-il de bonne politique d'ajouter à cette liste les Eubéens de Carystos, inscrits pour 15 000 médimnes.

C'est volontairement que j'écarte deux îles, Lesbos et Ténos, habituellement comptées parmi les bénéficiaires des distributions cyréniennes.¹⁴ Il me faut donc justifier une telle attitude.

⁷ Sur l'autarcie et l'insularité, voir mes précédentes remarques dans "La faiblesse insulaire. Histoire d'un topos" p.165-183, à paraître. On doit consulter l'article, général mais utile pour l'Antiquité comme pour l'ensemble de la période pré-industrielle, de M.Aymard, "Autoconsommation et marchés: trois modèles", *Annales ESC*, 38, 1983, p. 1392-1410.

⁸ IG, XII, 2, 3 (+ Suppl.) = Tod II, 163. En fait, ce commerce avec le Bosphore Cimmérien est déjà décrit par Thucydide en 428: III, 2, 2.

⁹ IG, XII, 5, 714 (+ Suppl.).

¹⁰ IG, XII, 7, 11.

¹¹ SEG, I, 361 et XXX, 751.

¹² IG, XII, 2, 645 l. 17 (c. 318). Ce décret, bien que rédigé en dialecte éolien parlé dans l'île de Nésos où a été découverte l'inscription (cf. R.Hodot, *Le dialecte éolien d'Asie*, Paris, 1990, p. 303), émane de la Ligue des Insulaires et l'on peut alors penser que nous avons là le témoignage d'une disette plutôt généralisée.

¹³ Les cités de Kéos sont bien étrangement indiquées: l. 45 Κηίοις Οὐλίάταις, (5000), l. 51 Κηίοις Κορθάεcci (3000), l. 53 Κηίοις (3000), l. 55 Κηίων Κορηίοις (3000), soit un total de 14 000 médimnes. Sans doute faut-il voir dans les Kéiens indiqués sans autre ethnique les gens de Poiassa (E.Ruschenbusch, *ZPE*, 48, 1982, p. 183. contra D.Marcotte, *Boll.Class.* 7, 1986, p. 181). Sur les implications d'une telle dénomination, cf. P.Brun, "Kéos et ses cités au IV^e s. av. J.C."; *ZPE*, 1989, p. 128, 137-138.

¹⁴ B.M.Kingsley, "Harpalos in the Megarid (333-331 B.C.) and the Grain Shipment from Cyrene", *ZPE*, 66, 1986, p. 165-177, donne une carte des cités bénéficiaires, n'y place ni Lesbos ni Ténos mais ne justifie pas ces omissions.

Il ne m'a pas été donné de voir la pierre autrement que par l'intermédiaire de photographies¹⁵ mais celles-ci sont très instructives. Les deux lectures concernant ces deux îles sont largement restituées, notamment la première (celle concernant les Téniciens, l. 15) où bien des éditeurs successifs lisent Τ[ηνέε]ς, ¹⁶ quoique cette restitution ne soit pas unanimement acceptée.¹⁷ Les photographies publiées laissent apparaître en effet une haste isolée, légèrement inclinée, qui peut aussi bien être celle d'un tau que d'un iota ou d'un upsilon. D'autre part, cette haste se trouve, si on compare sa localisation avec les lettres des lignes suivantes, au niveau de la seconde lettre du mot. Autant dire que la lecture traditionnelle est à tout le moins suspecte. Mais au delà de la difficulté matérielle de lire l'ethnique ici indiqué, deux éléments invitent à douter encore un peu plus de la présence des Téniciens sur cette stèle: un argument quantitatif dont je dois dire qu'il n'est tout de même pas décisif. Tout de même: il n'est pas surprenant de voir parmi les communautés et souverains les mieux dotés les Athéniens, Argiens, Larisséens, Corinthiens, Rhodiens et Sicyoniens, auxquels il faut ajouter Olympias et Cléopâtre. On peut être étonné de voir les Téniciens, dont la cité n'avait pas l'importance acquise à l'époque moderne, venir juste après ces cités et la famille directe d'Alexandre. Mais enfin, ce ne serait pas la seule "anomalie" puisqu'une cité importante comme Cos n'apparaît que pour dix mille médimnes. Plus gênant est l'ethnique employé pour désigner les Téniciens, Τηνέες, qui suppose un nominatif Τηνεύς, inconnu par ailleurs dans l'épigraphie et attesté par le seul Etienne de Byzance.¹⁸ La forme naturelle est Τήνιος, qui donne donc un datif pluriel Τηνίοις, intenable compte tenu du iota final, seule lettre sûre. Il me paraît difficile de croire à une méconnaissance par le lapicide des ethniques quand on voit la maîtrise avec laquelle il démêle à Kéos les nuances des ethniques dont l'épigraphie montre que c'étaient ceux qui étaient utilisés sur place.¹⁹ C'est à mon sens la

¹⁵ G.Oliverio, Documenti antichi dell'Africa Italiana, II, 1, pl. V. G.Marasco, Economia e storia, fig. I-III p. 125-127.

¹⁶ G.Oliverio, Riv.Fil., 56, 1928, p. 232-235 donnait [c. 5]ς. Mais, dans DAI, II, 1, p. 30, il restitue Τ[ηνέε]ς, qui sera accepté avec plus ou moins de prudence par l'ensemble des éditeurs et commentateurs (= SEG, IX, 2; Tod II, 196 avec beaucoup d'hésitations dans l'apparat critique); A.Laronde, Cyrène, p. 30 (révision de la pierre); G.Marasco, Economia e storia, p. 13-14. Cette restitution s'appuie historiquement sur une similitude du monnayage des deux cités et surtout sur une inscription, IG, XII, 5, 814, qui mentionne des liens de parenté et d'isopolitie entre Ténos et Cyrène. Mais ce texte n'est pas antérieur au début du II^o siècle av. J.C. et il ne peut guère servir d'argument pour une situation des années c. 330.

¹⁷ Le premier éditeur, S.Ferri, Abh.Berl. 1925, 5, p. 24 ne voyait pas la trace du tau initial. C.Dobias, Le dialecte grec de Cyrénaïque, Nanterre, 1988 (thèse inédite), p. n. 4 p. 284, émet aussi beaucoup de réserves sur la réalité du tau.

¹⁸ Et. de Byzance, s.v. Τήνος. R.Etienne, Ténos II, Paris, 1990, p. 223 et n. 11 p. 228 exprime à deux reprises ses doutes sur l'opportunité de pareille restitution.

¹⁹ On peut comparer les ethniques kéiens de la stèle de Cyrène avec ceux qui apparaissent dans les inscriptions des années 362-355 à Kéos (Tod, 142, 162, IG, II² 404): immanquablement, on trouve - της pour les gens de Iulis, - τευς pour ceux de Carthaia (d'où un datif pluriel en - ες à Cyrène), - τοις pour ceux de Corésia.

raison essentielle - avec bien entendu les réserves de lecture - qui doit présider au refus d'accepter les Ténien dans cette liste.

Le second problème concerne la présence ou non sur cette stèle des habitants de Lesbos. A priori, la question pourrait être réglée si l'on pouvait être certain du sigma de $\Lambda\epsilon\zeta[\beta\omega\acute{\iota}\omicron]c$. L'editio princeps se contentait de lire $\Lambda\epsilon[---]$,²⁰ mais G.Oliverio a proposé ce complément, admis par les savants qui ont aussi accepté la restitution du nom des Ténien et refusé ou mis en doute par ceux qui réfutaient cette dernière.²¹ Comme dans le cas de Ténos, les photographies à notre disposition ne sont guère explicites: il est en tout cas impossible de voir aujourd'hui la trace d'un sigma. D'ailleurs, même en dépassant le strict cadre technique de la lecture de la troisième lettre de l'ethnique, nombreux sont les autres obstacles à surmonter pour accepter la leçon d'Oliverio: il faut tout d'abord souligner que l'ethnique ici proposé est pour le moins étrange car l'on attendrait plus volontiers $\Lambda\epsilon\zeta\beta\acute{\iota}\omicron c$ à partir du nominatif normal $\Lambda\acute{\epsilon}\zeta\beta\acute{\iota}\omicron c$, mais ce complément n'aurait pas convenu pour la longueur de la lacune.²² Ce qui signifie qu'il est indispensable, pour placer les Lesbiens dans la liste des récipiendaires, d'accepter, comme c'était déjà le cas pour les Ténien, une restitution qui serait un hapax dans l'épigraphie. D'autre part, si nous pouvons passer rapidement sur les critères quantitatifs qui à l'instar du cas de Ténos, ne sont pas décisifs (quoique dix mille médimnes paraissent bien peu de chose pour une île de l'importance de Lesbos), venons-en à des impératifs d'ordre historique qui me paraissent être un handicap que j'estime rédhibitoire à l'hypothèse de la présence des Lesbiens. Il est peu probable, dans la seconde moitié du IV^e siècle, que l'on ait pu désigner les habitants de l'île sous un terme générique qui n'avait pas la moindre consistance politique et la plus petite réalité institutionnelle: lorsque, que ce soit dans la littérature ou l'épigraphie, l'on trouve la mention de Lesbos, c'est généralement dans

²⁰ S.Ferri, ib. proposait comme compléments $\Lambda\epsilon[\pi\rho\acute{\epsilon}\alpha\tau\alpha]c$, $\Lambda\epsilon[\beta\alpha\delta\acute{\iota}\omicron]c$ ou $\Lambda\epsilon[\beta\eta\nu\acute{\iota}\omicron]c$. Les gens de Leucade, $\Lambda\epsilon[\upsilon\kappa\alpha\delta\acute{\iota}\omicron]c$, présents ligne 20, peuvent également être envisagés: G.Marasco, *Economia et storia*, p. 15-16.

²¹ M.Tod, II, 196 p. 274 marque une nouvelle fois son hésitation en indiquant $\Lambda\epsilon\zeta[\beta\omega\acute{\iota}\omicron]c$ dans le texte mais en ajoutant dans l'apparat critique "very doubtful". G.Marasco, *Economia e storia*, p. 15-16, qui accepte pourtant la présence des Ténien, est, en ce qui concerne les Lesbiens, beaucoup plus réservé, essentiellement pour des raisons d'ordre géographique: "accolgo l'integrazione dell'Oliverio con un certo dubbio, dovuto anche alla posizione geografica di Lesbo, che sarebbe l'unica isola dell'Egeo settentrionale menzionata nell'iscrizione".

²² C.Dobias, *Le dialecte grec de Cyrénaïque*, exprime nettement ses doutes sur la possibilité grammaticale de la restitution d'Oliverio en des termes à peine voilés (n. 4 p. 283): "La restitution d'Oliverio est certes tentante pour le sens et convenable pour la longueur, mais me paraît d'autant plus hasardeuse qu'elle postule un allomorphe en - $\omega\acute{\iota}\omicron c$ de l'habituel $\Lambda\acute{\epsilon}\zeta\beta\acute{\iota}\omicron c$ à partir du Lesboum d'Horace (Od. I, 1, 34), considéré comme "una reminiscenza dello cireneo Callimaco" (Oliverio, art.cit. p. 235). Un tel cheminement ne serait recevable que si - $\omega\acute{\iota}\omicron c$ se révélait comme un morphème d'ethnique caractéristique de la Cyrénaïque, ce qui n'est pas le cas. En outre, Lesboum apparaît comme une variante métrique commode de l'adjectif Lesbius, employé cinq fois par Horace à propos du même genre littéraire. On peut même se demander si le poète latin n'a pas créé Lesbous à l'image de Myrtous qui apparaît dans la même position initiale de vers un peu plus haut (v. 14) et correspond, lui, à un mot connu en grec. Quant à l'article $\Lambda\epsilon\zeta\beta\acute{\omega}\omicron c$ de Pape-Benseler, il repose seulement sur la forme d'Horace".

une acception géographique.²³ L'île, on le sait, est divisée en plusieurs cités indépendantes qui n'ont pas suivi dans le cours de leur histoire aux V^o et IV^o siècles, une évolution harmonieuse vers l'unité.²⁴ Ce n'est pas avant le II^o siècle que des tentatives réelles furent faites pour dépasser le cadre civique et parvenir à la constitution d'un koinon lesbien qui ne devait de toutes les façons pas faire disparaître les cités dans leur existence propre.²⁵ L'argument selon lequel, depuis la Cyrénaïque, une telle situation était mal perçue semble difficile à admettre quand on voit le rédacteur de la stèle disposer les gens de Kéos selon leur cité d'origine.²⁶

Ces deux précisions d'importance apportées, il nous faut à présent revenir à ces cités dont la présence sur la stèle est avérée. Diverses hypothèses ont été avancées pour expliquer ou tenter d'expliquer tant la présence de certaines cités que l'absence d'autres. Des raisons politiques ont ainsi été proposées, très certainement valables pour un certain nombre de bénéficiaires (qu'Olympias, la mère, que Cléopâtre, la soeur d'Alexandre, figurent parmi les destinataires de cette manne n'a rien d'étonnant quand on sait l'empressement manifesté par les Cyrénéens à entrer dans les bonnes grâces du roi,²⁷ plus douteux pour d'autres car une explication d'ordre politique ne repose sur aucun témoignage tant notre documentation, pour la plupart des cités, est légère sur ce plan. Tout au contraire, en datant l'envoi cyrénéen de 330/29, G.Marasco montre que les Rhodiens et les Crétois, qui furent adversaires des Macédoniens, soit en soutenant la flotte perse, soit en s'alliant en 331 à Agis de Sparte, sont présents sur cette stèle, ce qui élimine bien sûr toute portée exclusivement politique.²⁸

C'est pourtant une explication de cette nature que donne B.M.Kingsley à cet affrètement de blé cyrénéen, en admettant que la stèle fait allusion à une disette et un envoi de blé de 333/2:²⁹ absence et présence sur la pierre sont justifiées par des motifs seulement politiques et ce serait Alexandre qui, de manière plus ou moins directe, dirigerait l'opération de crainte de voir les Grecs collaborer avec les Perses dont la présence dans l'Egée à ce moment-là pouvait inquiéter la Macédoine. Sans doute y a-t-il quelque inconvénient à systématiser une vision politique, ce que l'auteur, de par le choix de la date (333/2) est obligé de faire compte tenu de la présence conjointe des flottes macédoniennes et perses dans l'Egée. Précisément,

²³ Pour se limiter au seul IV^o siècle, Xén. Hell. II, 25; II, 3, 32, 35; IV 8, 28-29. Diod. XIV, 94, 3; XVII, 29, 2. Théopompe, F.Gr.Hist. 115 F. 105. Dém. XXIII, 143. Nép. Chab. 3. Et cette liste n'est évidemment pas limitative.

²⁴ cf. P.Brun, "Mytilène et Athènes au IV^o s. av. J.C.", REA, 90, 1988 p. 373-384; "Les exilés en Grèce, l'exemple de Lesbos" Ktéma, 13, 1988, p. 253-262.

²⁵ IG, XI, 4, 1064. cf. L.Robert, "Lesbiaka", REG, 38, 1925, p. 38-43 (= OMS, II, p. 730-735).

²⁶ L'objection tendant à mettre en parallèle $\Lambda\epsilon\zeta[\beta\omega\acute{\iota}\omicron\iota]\varsigma$ et $\text{Κη}\acute{\iota}\omicron\iota\varsigma$ (l. 53) n'est pas tenable. En effet, l'île de Kéos avait, au IV^o siècle, opéré une marche, certes imparfaite et partielle, vers une forme d'unité: cf. supra, n. 13.

²⁷ A.Laronde, Cyrène, p. 33-35. C'est d'ailleurs bien moins la Macédoine et l'Epire qui sont ici servies que les personnes mêmes d'Olympias et de Cléopâtre.

²⁸ Economia e storia, p. 79-82.

²⁹ ZPE, 66, 1986, p. 170-174.

c'est la puissance de la flotte perse qui me paraît être l'obstacle majeur à cette datation: si la flotte perse est bien installée dans les eaux et les ports de Siphnos et d'Andros,³⁰ on peut volontiers admettre que du blé de Cyrène - favorable à Alexandre - ne parvienne pas dans ces cités. Mais cela règle-t-il le problème de la sécurité de la mer et donc des communications? Une force navale perse croisant entre Andros et Siphnos bloquait tout passage vers Athènes et aurait rendu impossible ou du moins aléatoire une expédition de l'envergure de celle préparée depuis Cyrène.³¹

P.Garnsey remarque à juste titre que l'on ne comprend pas bien pourquoi, en mer Ionienne, Leukas dispose d'envois de blé quand Corcyre, Cephallénie et Zacynthe sont oubliées.³² C'est pourquoi, constatant l'impasse dans laquelle aboutit la systématisation d'une raison politique, il privilégie des motifs climatiques puisqu'aussi bien, les cartes publiées par les commentateurs³³ montrent que les cités alimentées par Cyrène forment une vaste diagonale orientée nord-ouest - sud-est, trace selon lui d'une vague de sécheresse, sécheresse dont on sait qu'elle pouvait être dure et longue: Hérodote rappelle que Thèra fut affectée sept ans de suite par un tel phénomène.³⁴ Sans doute les conditions météorologiques peuvent-elles être différentes d'une région à l'autre³⁵ et l'argumentation climatique peut aisément expliquer l'absence des régions d'Asie Mineure aussi bien que des îles du nord de la mer Egée. Mais là encore, la généralisation d'une raison climatique est tout aussi difficile à admettre: elle fait supposer que deux îles aussi proches que Paros et Naxos par exemple, subissent des conditions assez différentes pour expliquer la présence et l'absence de l'une et de l'autre sur la stèle. On devine les limites de ce raisonnement.

Je ne prétends pas ici apporter une solution pour l'ensemble des cités bénéficiaires des importations cyrénéennes, mais je crois que l'on peut envisager quelques hypothèses, au moins pour les îles de l'Egée telles qu'elles sont indiquées dans l'inscription, et en ayant préalablement rejeté les restitutions visant à intégrer dans la liste Téliens et Lesbiens. Pour cela, il convient de reprendre ces cités, non dans l'ordre quantitatif du texte mais dans un ordre géographique: Rhodes, Cos, Astypalaia, Thèra, Paros, Kythnos, Kéos, Egine,

³⁰ Arrien, *Anab.* II, 2, 4-5; 13, 4-5; Curt. IV, 1, 36.

³¹ Accepter cette date de 332/1 impose de surcroît d'admettre l'existence d'une autre crise frumentaire en cette année: peut-être ne convient-il pas de les multiplier à l'infini. Enfin, l'auteur est obligé de postuler que l'exportation de blé épirote par Cléopâtre rappelée par Lycurgue, C. Léocr. 26, s'explique par le fait que la reine aurait trop reçu de Cyrène. N'est-il pas préférable de penser qu'il y avait eu de bonnes récoltes en ces années 334-332?

³² *Famine*, p. 161.

³³ M.Kingsley, *ZPE*, 66, 1986, p. 165; A.Laronde, *Cyrène*, p. 32 (reprise par G.Marasco, *Economia e storia*, p. 128); R.Osborne, *Classical Landscape*, Londres, 1987, p. 35; P.Garnsey, *Famine*, p. 160.

³⁴ IV, 150-159. Cette catastrophe fut d'ailleurs à l'origine de la fondation de Cyrène par Thèra.

³⁵ Caractéristique déjà remarquée par Aristote, *Meteorologica*, 2, 4.

Athènes.³⁶ On voit se dessiner au travers de cette énumération l'une des possibles voies du commerce égéen.

Dans l'idéal, il faudrait savoir si les navires transporteurs de ces grains étaient rhodiens, cyréniens ou autres. Inutile de dire qu'une réponse claire est au dessus des possibilités actuelles. Doit-on cependant envisager la possibilité d'une liaison Cyrène-Rhodes d'une seule traite? La Crète semble être une étape évidente pour un navire venant de la côte libyenne et l'on sait qu'au temps de Strabon, la traversée ne prenait que deux jours.³⁷ Mais après la Crète?

C'est là, à mon avis, qu'il faut faire intervenir tout le poids de Rhodes, et cela, dès l'époque de transcription de cette stèle sur un plan à la fois cultuel et économique. Les Rhodiens passaient en effet pour avoir participé à l'une des expéditions de colonisation de Cyrène et, au IV^e siècle, des liens de métropole à colonie sont attestés.³⁸ Sur un plan économique à présent, l'île apparaît dès 338 comme une place active où s'affairent emporoi et naukléroï préoccupés du commerce du blé.³⁹ Bien plus, les Rhodiens sont décrits par Lycurgue comme "parcourant le monde entier pour leurs affaires".⁴⁰ Ce rôle naissant s'accrut dans les années suivantes comme on peut le déduire d'un discours démosthénien qui fait de Rhodes la plaque tournante à la fois du trafic des céréales et de l'action spéculative de Cléomène de Naucratis,⁴¹ à une date donc contemporaine de la stèle de Cyrène. A la même époque, Athènes honore cinq Rhodiens qui ont participé à un envoi de blé.⁴² On peut donc légitimement penser qu'une partie non négligeable du blé à destination du Pirée et venant d'Afrique du nord transitait par Rhodes. Disons cependant de suite qu'il n'est pas raisonnable de croire que la totalité des exportations suivait ce chemin: une autre partie, destinée à la clientèle de l'ouest de la péninsule balkanique, devrait emprunter une route plus directement occidentale depuis la Crète.⁴³

Depuis Rhodes, la carte montre que deux routes étaient possibles pour rallier le Pirée. C'est tout d'abord une route du nord par Cos, Amorgos, Naxos, Myconos-Délos, Ténos et Kéos: c'est par exemple ce chemin, inversé, que prit [Eschine] s'il faut en croire la Lettre I

³⁶ Carystos d'Eubée peut être intégrée à cette liste, entre Kéos et Egine, comme cité tournée vers l'Egée et les Cyclades: ne fait-elle pas partie des cités débitrices auprès d'Apollon Délien au IV^e siècle? cf. J.Coupry, ID, 98 B l. 10.

³⁷ Strabon, X, 475.

³⁸ Lindos II, 1, n° 2 B l. 10-110, p. 169-170; Clara Rhodos, VI-VII, n° 1 p. 369. cf. F.Chamoux, Cyrène sous la monarchie des Battiades, Paris, 1953, p. 124-125; G.Marasco, Economia e storia, p. 89.

³⁹ Lycurgue, C. Léocr. 18-19, cf. R.M.Berthold, Rhodes in the Hellenistic Age, New York, 1984, p. 32-33. G.Marasco, Economia e storia, p. 66-68.

⁴⁰ ib. 15.

⁴¹ Dém. LVI, 10-18. cf. [Arist.] Econ. II, 1352 a-b.

⁴² Hesperia, 49, 1980, n° 1 p. 249-255 (= SEG, XXX, 65), daté par l'éditeur des années 331-324.

⁴³ Il est à souligner que, concernant la Crète, H. Van Effenterre, La Crète et le monde grec, de Platon à Polybe, Paris, 1948, p. 113, admet que la présence de nombreuses cités crétoises sur la stèle "laisse supposer l'existence de relations commerciales normales entre l'île et la côte africaine à des moments moins critiques".

pour rallier le Pirée à Rhodes. C'est aussi la route indiquée par le *Stadiasmus Maris magni*.⁴⁴ Une voie plus méridionale empruntait les parages et les ports de Cos, Astypalaia, Thèra, Ios, Paros et Kéos. A l'exception de Ios, on remarque que toutes ces cités sont inscrites sur la stèle.

Ces îles, mentionnées dans le document peuvent être à bon droit considérées comme les étapes d'un chemin plutôt direct qui aboutit à Athènes et, par-delà, à la Grèce de l'Isthme, largement représentée dans l'inscription. Car, ce dont il faut être bien certain, c'est que les ventes de blé attestées ici sont la preuve d'une circulation commerciale dont rien ne dit, comme on le postule a priori, qu'elle pouvait être exceptionnelle et liée à la seule disette des années autour de 330.

Cette idée permet d'éclaircir certains des problèmes posés par le texte: la présence d'îles de faible importance parmi les bénéficiaires (Astypalaia, Kythnos) et surtout l'absence d'îles de taille respectable comme les grandes îles de l'est égéen (Samos, Chios, Lesbos), mais aussi les Cyclades du nord (Andros, Ténos, Myconos, Syros) de l'est (Naxos, Ios, Amorgos) et de l'ouest (Séripchos, Siphnos, Mélos) qui n'étaient pas plus indignes de figurer parmi les bénéficiaires mais qui ne se trouvaient pas sur la ligne Rhodes - Le Pirée telle que celle-ci ressort de l'analyse géographique de la stèle.

L'idéal serait de retrouver dans les sources le témoignage de liens privilégiés entre ces différentes îles, de liens entre le monde insulaire et Cyrène comme on l'a vu pour Rhodes, et de préférence au IV^e siècle. Une telle étude s'avère cependant bien décevante, si l'on excepte bien entendu les nombreux rapports des îles de l'Égée avec Athènes au IV^e siècle.⁴⁵

Les liens entre Rhodes et Cos ont dû toujours être importants. Leur proximité a valu aux deux îles de connaître une histoire parallèle, avec des synoecismes en 408 pour Rhodes, en 366 pour Cos. Tombant toutes deux dans le giron athénien au moment de la croisière de Conon,⁴⁶ les deux îles se retrouvent vers 346 sous la tutelle carienne.⁴⁷ Une influence rhodienne sur la *politeia* de Cos a pu d'autre part être dégagée.⁴⁸ Sur un plan strictement

⁴⁴ 282. cf. C.Müller, *Geogr. gr. min.* I, 1885, p. 499. Depuis Cos, on atteignait Léros, puis la route passait par les îlots de Lébinthos et Kinaros, Amorgos, Naxos avant de rejoindre Délos et enfin Athènes.

⁴⁵ Rhodes, Paros et les cités de Kéos sont mentionnées sur la stèle des Alliés. Kythnos (Dém. XIII, 34) et Thèra (cf. la possibilité d'avoir le nom de Thèra apparaître sur la stèle I. 97-98: *Hesperia*, 26, 1967, p. 102-104, étayée par deux inscriptions, IG, II², 179 c. l. 9-11 et IG, XII, 3, 1289) étaient presque certainement membres de la Ligue. Le cas est plus douteux pour Cos (les témoignages sont tardifs et peu explicites: pour S.Accame, *La lega ateniese del secolo IV*, Rome, 1941, p. 189; contre, S.M.Sherwin-White, *Ancient Cos*, Göttingen, 1978, p. 42-43), énigmatique pour Astypalaia (aucun témoignage). Ce qui ne signifie pas pour autant que ces deux dernières cités n'aient eu aucun rapport avec Athènes.

⁴⁶ IG, XII, 1, 977 est un décret athénien pour Agesarchos de Carpathos, dans lequel Cos et Rhodes sont impliquées.

⁴⁷ Dém. V, 25. Cos semble n'avoir pas fait partie de l'alliance de 377. En tous cas, le nom de la cité n'a pas subsisté sur l'acte de fondation de la Ligue (Tod 123).

⁴⁸ S.M.Sherwin-White, *Ancient Cos*, p. 67-68.

commercial, le synoecisme de Cos s'accompagna de la construction d'un port⁴⁹ dont l'implantation même est le signe de liens économiques avec Rhodes.⁵⁰ Si aucun témoignage ne vient corroborer d'éventuels rapports entre Rhodes et Astypalaia pour le IV^o siècle, on se contentera de remarquer qu'Astypalaia est, pour qui vient de Cos, l'île qui fait la transition entre le Dodécanèse et les Cyclades, c'est-à-dire qu'elle est une étape des plus commodes pour la traversée de l'Egée. Fil culturel également, on peut souligner que le culte commun d'Asclèpios pouvait réunir Cos et Astypalaia, toutes deux colonies d'Epidaure.⁵¹

D'Astypalaia, la route que nous avons définie se prolonge vers Thèra. Sur le seul plan géographique, cela peut paraître comme un léger détour, le chemin direct préférant laisser Amorgos sur la droite avant de retrouver Paros. Mais la notion de route idéale n'existe pas dans le domaine de la marine à voile, et plus encore bien sûr durant l'Antiquité.⁵² Remonter vers le nord et Amorgos imposait en effet de naviguer contre les vents étésiens sans que nulle terre ne vienne ralentir ces derniers. A l'inverse, la poursuite vers l'ouest et vers Thèra permettait de se rapprocher du continent européen avant d'aborder une remontée vers le Pirée, facilitée par la multiplicité des îles qui pouvaient servir d'abris à de trop forts vents contraires.

Mais Thèra jouissait d'avantages qui rendaient presque naturel le transit de marchandises venues de Cyrène. Thèra était en effet la métropole de la cité de Cyrénaïque⁵³ et il était normal qu'elle entretînt avec elle de bons rapports. On sait d'ailleurs qu'au IV^o siècle, les Théréens obtinrent de Cyrène l'isopolitie, chose d'autant plus importante que l'inscription indique qu'il y avait des Théréens installés à Cyrène.⁵⁴ Ajoutons à cela que les multiples preuves épigraphiques de la présence lagide à Thèra dès le début du III^o siècle s'inscrivent naturellement dans un contexte de relations à la fois politiques et commerciales avec l'Egypte mais aussi avec ses alliés comme Rhodes.⁵⁵ L'autre intérêt de Thèra comme d'ailleurs des autres îles égéennes mentionnées sur la stèle, réside dans ses avantages portuaires: Thèra, Paros, Kythnos, Kéos avaient des ports qui offraient des abris sûrs.⁵⁶ Pour prendre des exemples inverses, les voyageurs modernes ont remarqué et noté la difficulté qu'il y avait à

⁴⁹ [Skylax], 99; Diod. XV, 76, 2.

⁵⁰ S.M.Sherwin-White, *Ancient Cos*, p. 67-68, 225-226.

⁵¹ IG, IV², 47, 48 pour Astypalaia, Hérod. VII, 99 pour Cos. cf. S.M.Sherwin-White, *Ancient Cos*, p. 29 sqq., 337. L'explication "coloniale" ne saurait être globale: en effet, Nisyros et Kalymnos, autres colonies d'Epidaure (Hérod. ib.), ne figurent pas sur la liste.

⁵² J.Rougé, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, 1966. L.Casson, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, 1971, p. 270-278.

⁵³ SGHI, n° 5; Hérodote, IV, 147-164; Salluste, Jugurtha, 19, 3; cf. F.Chamoux, *Cyrène*, p. 105-111.

⁵⁴ SGHI, n° 5 l. 12-14, notamment l. 13-14: Θηραίους τὸς ἐπιδημέ[ον]τας ἐν Κυράναϊ.

⁵⁵ Pour la présence lagide à Thèra, au milieu de multiples témoignages, on pourra privilégier les trois plaques d'autels d'Arsinoè Philadelphie: IG XII, 3, 462, 1386; Suppl. 156.

⁵⁶ La baie de Kythnos par exemple a été bien décrite par A.Philippson, *Die griechische Landschaften*, IV, p. 71-72; L.Ross, *Inselreisen*, Halle, 1912, p. 96-97: l'acropole de la cité dominait et protégeait le port des forts vents du nord.

entrer dans les ports de Sériphos ou Siphos beaucoup plus exposés au meltem⁵⁷ et il n'y a peut-être pas d'autre raison à avancer pour expliquer le saut direct de Paros à Kythnos. Ténos ne possédait pas non plus de bon mouillage.⁵⁸ Quant à Kéos, l'île des Cyclades la plus proche d'Athènes, elle était un point de passage obligé de par sa position privilégiée à l'entrée du golfe d'Egine⁵⁹ et l'on sait avec quelle détermination les Athéniens réagirent devant la tentative de sécession que firent les Kéiens entre 364 et 362.⁶⁰

Que des rapports économiques se soient établis entre Cyrène et les îles de l'Egée mentionnées c'est ce qui est confirmé au moins pour Paros: le matériau employé pour graver l'inscription est un marbre de Paros.⁶¹ Sans doute est-il difficile d'extrapoler à partir de ce qui n'est finalement qu'un détail, mais il semble révélateur. Il est bien possible qu'à partir de ces liens économiques dont on peut percevoir la trace au travers de cette stèle, des relations d'ordre plus général se soient mises en place. Le cas de Kythnos peut aussi servir à nous éclairer. Son port, sa position stratégique pour tout dire, furent suffisamment attractifs pour qu'un pirate, aux alentours de 315, se servît de Kythnos comme d'une base d'opérations. Et ce fut un certain Thymocharès d'Athènes qui, éliminant les pirates de ce repaire, rendit la liberté à la navigation.⁶² Les liens de Kythnos avec Rhodes s'affermirent avec la création de la Ligue des Insulaires.⁶³

Si cette hypothèse de relier la mention des cités insulaires sur la stèle au fait d'emprunter régulièrement une route de commerce dont ces cités ne seraient ni plus ni moins que des ports de transit, devait être retenue, on pourrait alors regarder d'un oeil neuf les autres cités,

⁵⁷ L.Roos, *ib.* p. 134-135 (Sériphos), 138 (Siphos).

⁵⁸ Voir les réflexions de R.Etienne, Ténos II, p. 12-14 et 119. D'une façon plus générale, et sur les difficultés de naviguer dans les Cyclades et d'aborder les côtes des différentes îles, on peut lire avec profit les pages de J.Pâris, "Contributions à l'étude des ports antiques du monde grec", BCH, 40, 1916, p. 6-11, qui, même s'il idéalise de beaucoup la valeur intrinsèque du site portuaire de Délos, relève, pour le début du XX^e siècle, d'utiles exemples de problèmes climatiques que l'on peut commodément étendre à la navigation antique. Voir aussi K.Lehmann-Hartleben, "Die antiken Hafenanlagen", Klio, Beiheft XIV, 1923, p. 152-161.

⁵⁹ [Esch.] Lettres, I, 1. Mais c'est aussi une île dotée de bons ports, comme celui de Corésia: Admiralty Handbook for Greece, III, Londres, 1945, p. 444-445 et planches 142-143; L.Robert, Hellenica, XI-XII, p. 146-156. Ce n'est certainement pas un hasard si la cité de Corésia, dotée du meilleur port de tout Kéos, lorsqu'elle paie le phoros athénien séparément des autres cités de l'île, est astreinte à plus de deux talents sur les quatre dus par l'île. Pour celui de Carthaia, on doit se reporter aux découvertes archéologiques de L.Mendonni et N.Mourtzas, 'Αρχαιολογικά, 4, 1985-1986, p. 127-138; Παρνακκός, 32, 1990, p. 387-403.

⁶⁰ Tod, 142, 162. IG, II², 404. cf. supra n. 13. Kéos et Cyrène étaient également partie prenante dans un mythe rapporté par Diodore, IV, 81-82: la nymphe Cyrène, séduite par Apollon, engendra Aristée, qui fit cesser plus tard une épidémie de peste à Kéos.

⁶¹ En tout cas est-il ainsi défini par l'editio princeps. L'étude de C.Renfrew et J.S.Peacey, "Aegean Marble: A Petrological Study", ABSA, 63, 1968, p. 59-61, apporte des éléments qui peuvent mettre en doute des affirmations de provenance trop tranchées.

⁶² IG, II², 682. cf. le décret IG, II², 549 qui doit se rapporter aux mêmes faits et qui accorde l'éloge au peuple de Kythnos.

⁶³ Une inscription de Rhodes, impossible à dater car parvenue entre les mains de F.Hiller de Gaertringen sous la forme d'une copie, émane du dêmos des Kythniens (Ath.Mitt. 1896, n. 54 p. 391 = SEG, XXVIII, 458). Cf. L.Robert, RN, 1977, p. 28 = OMS, VI, p. 190.

plus occidentales cette fois, qui sont attestées dans le texte: depuis la Crète, la route dirigeait les navires vers Cythère, ce qui avait l'avantage d'éviter de doubler le Cap Malée, tant redouté des navigateurs de l'Antiquité.⁶⁴ L'on pouvait alors longer la côte ouest du Péloponnèse, relâcher en Elide et, par l'île de Leukas, parvenir aux cités d'Acarmanie (Palairos, Ambracis) et jusqu'à l'Epire de Cléopâtre. Et justement, un texte rappelant des faits un peu antérieurs à la distribution de blé de Libye, souligne que du blé d'Epire transita par Leukas avant d'arriver à Corinthe:⁶⁵ trois régions mentionnées sur la stèle. Autant dire que Leukas, à une échelle plus modeste que Rhodes ou Cos, peut à bon droit être considérée comme une étape commerciale non négligeable.

Finalement, cette stèle ne peut se comprendre qu'en associant les notions plus complémentaires que contradictoires de normalité et d'anormalité. Exceptionnelles, et donc dignes d'être rapportées sur une stèle en marbre de Paros, ce qui est un autre signe remarquable, ces livraisons - le fait que quelques cités aient été servies deux fois incite à penser qu'il y eut au moins deux convois espacés dans le temps - le sont assurément. Mais qu'est-ce qui est exceptionnel? J'aurais plutôt tendance à croire que seules les quantités exportées sont susceptibles d'être considérées comme atypiques - comme peut-être le sont certains des destinataires, Olympias ou Cléopâtre, copieusement dotées. On peut alors s'interroger sur les raisons profondes qui ont poussé les Cyrénéens à exporter de telles quantités et la présence de la famille proche d'Alexandre fait clairement penser soit à une intervention directe du roi, soit, et c'est plutôt l'impression qui domine, à une politique cyrenéenne, autonome certes, mais ostensiblement favorable au Macédonien.⁶⁶

Mais tout le reste entre dans le domaine de la "normalité" des échanges, moins sans doute par ce que nous savons, à l'exception de quelques cas, des relations antérieures entre Cyrène et le reste du monde grec - question de sources - que par des faits postérieurs. C'est ainsi par exemple que le blé cyrenéen est encore bien attesté à Athènes à la fin du IV^e siècle.⁶⁷ Mais c'est aussi et surtout par une approche "économique" du sens qu'il convient de donner au geste des Cyrénéens précisé à la ligne 2 de l'inscription: $\epsilon\iota\tau\omicron\nu\ \epsilon\delta\omega\kappa\epsilon\ \alpha\ \pi\acute{o}\lambda\iota\varsigma$. Sans doute, comme il a été dit plus haut, doit-on écarter l'hypothèse d'un don: une expression comme $\epsilon\nu\ \delta\omega\pi\epsilon\acute{\alpha}\nu$ aurait certainement été rajoutée de manière à rendre moins ambiguë la phrase. Mais nous retrouvons une forme naturelle de la pratique des échanges internationaux en voyant dans l'utilisation du verbe $\delta\acute{\iota}\delta\omega\mu\iota$ l'idée de la licence d'exportation accordée par la cité de

⁶⁴ Ainsi, Strabon, VIII, 378: "Quand tu doubles le Cap Malée, oublie ta maison".

⁶⁵ Lycurgue, C. Léocr. 26.

⁶⁶ G. Marasco, *Economia e storia*, p. 79-99, spécialement p. 97-99, conclut à un geste totalement autonome, dégagé de toute pression ou intervention royale. L'idée est intéressante car elle va à contrecourant de toute une littérature et peut s'appuyer sur quelques exemples concrets (les rapports entre Rhodes et Alexandre ne sont certes pas au mieux vers 330), mais elle pêche peut-être par excès: ce n'est pas l'Epire, lieu où se trouve le sanctuaire de Dodone, qui est fournie en blé, c'est Cléopâtre en personne.

⁶⁷ Théophr. Hist. Pl. VIII, 4.

Cyrène et indispensable au départ des navires.⁶⁸ Sans doute pressés par le pouvoir macédonien de faire quelque chose pour adoucir la *sitodeia* qui sévissait en Grèce, mais en même temps, soucieux de montrer une indépendance qui était certainement réelle, les habitants de la côte libyque choisirent alors tout simplement de donner à leur geste une dimension exceptionnelle, de transformer en accents grandiloquents une obligation des plus prosaïques.

Au total, on voit qu'il est impossible, pour expliquer la présence de certaines communautés, d'écarter l'existence de raisons politiques au sens grec du terme, c'est-à-dire plus généralement culturelles voire culturelles, mais elles s'intègrent, en tout cas pour les îles de l'Egée ici présentes, dans un processus de rapports beaucoup plus vaste: j'ai plutôt tendance à voir dans la liste de ces cités "intermédiaires" entre Cyrène et les grands centres helléniques de destination la trace de routes commerciales, lesquelles, dans certains cas - je pense en priorité à Thèra - ont pu être prédéterminées par des considérations historiques.

Que les îles de la mer Egée mentionnées comme bénéficiaires de la générosité tarifée des Cyrénéens n'aient été finalement que des étapes d'un commerce qui les dépassait - puisqu'aussi bien celui-ci se poursuivait vers Athènes et les cités du golfe Saronique et de son voisinage nombreuses à être indiquées (Mégare, Corinthe, Sicyone, Phlionte, Argos, Hermionè, Trézène) mais aussi, par Carystos, vers la Béotie (Tanagra et Platées) - et dont elles avaient pu glaner quelques quantités pas si négligeables que cela, voilà un aspect peut-être intéressant par ses dimensions économiques du rôle joué par les Cyclades dès la fin de l'époque classique et qui annonçait une Egée lagide.

Bordeaux

Patrice Brun

⁶⁸ Il est vrai que l'expression *τίτου εξαγωγήν δοῦναι* eût été préférable: cf. Ph.Gauthier, *Historia*, 28, 1979, p. 76-89. Sur la "politique économique" des cités que cette pratique suppose, il faut lire l'article d'Alain Bresson, "Aristote et le commerce extérieur", *REA*, 89, 1987, p. 217-238, ainsi que la discussion qui a suivi l'exposé: contribution de Roland Etienne (p. 253) et réponse de l'auteur (p. 257). Sur la spécificité de la réglementation frumentaire et l'inadéquation des perspectives "libérales" en matière d'échanges de céréales, voir Ph.Gauthier, "De Lysias à Aristote. Le commerce des grains à Athènes et les fonctions des *sitophylakes*", *RD*, 1981, p. 5-28.